

NOTE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2030 AU BENIN

1. **L'Agenda 2030 pour le développement durable est le résultat d'un large consensus inclusif.** Il a été adopté en septembre 2015 par la communauté internationale. Cet agenda est un plan d'actions pour l'humanité, la planète et la prospérité. Il vise aussi à renforcer la paix partout dans le monde dans le cadre d'une liberté plus grande. L'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, y compris l'extrême pauvreté, constitue le plus grand défi auquel l'humanité doit faire face. A travers cet agenda, toute la communauté internationale s'est engagée à prendre des mesures audacieuses et porteuses de transformation qui s'imposent pour un monde sur une voie de développement durable, marquée par la résilience, ne laissant personne de côté.

2. L'agenda 2030 est donc **un** programme ambitieux qui s'inscrit dans le prolongement des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Il est structuré autour des 5P (Peuple, Planète, Paix, Prospérité et Partenariat). Il vise ainsi à réaliser les droits de l'homme pour tous, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. Intégrés et indissociables, il concilie les trois dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale.

3. Cet agenda est structuré autour de 17 objectifs sont indivisibles et assortis de 169 Cibles à atteindre d'ici à 2030.

4. Pour assurer la mise en œuvre de l'Agenda 2030, l'Equipe pays des Nations Unies au Bénin s'est dotée d'une feuille de route inspirée du *MAPS Mainstreaming Acceleration Policy Support*) qui constitue un outil pour concrétiser les ODD sur le terrain. La feuille de route est structurée autour de: i) l'appropriation de l'Agenda 2030 et des ODD par toutes les parties prenantes au processus de développement ii) de la priorisation et la hiérarchisation des ODD pour le Bénin ; iii) l'intégration et la budgétisation des ODD dans les politiques et planification nationales ; iv) du financement des ODD et ; v) de la mise en place d'un cadre de suivi et de redevabilité des ODD au Bénin.

5. **En ce qui concerne l'appropriation de l'Agenda 2030 et des ODD,** l'Equipe pays structure son action à trois niveaux majeurs : Niveau politique, le niveau technique, décentralisé et au niveau local

6. **Au niveau Politique,** le SNU a appuyé un séminaire Gouvernemental sur l'Agenda 2030 et les ODD, leur importance, et les moyens de sa mise en œuvre

au Bénin. Ce séminaire a permis d'échanger avec les décideurs sur les moyens et les modalités de mise en œuvre des ODD au Bénin. Il a été étendu aux parlementaires et aux autres institutions de la République telles que le Conseil Economique et social.

7. **Au niveau Technique et décentralisé** : Tenant compte du caractère intégré des ODD, le SNU a organisé les concertations nationales sur les ODD au niveau des structures techniques de l'Administration en vue de renforcer la maîtrise de l'approche holistique des ODD.

8. Ces concertations sont étendues aux acteurs locaux décentralisés ainsi qu'aux acteurs de la société civile et du secteur privé. Elles ont permis à chaque partie prenante, d'une part de renforcer l'appropriation, et d'autre part de faciliter la mise en œuvre des ODD par la clarification et la sensibilisation sur les rôles de chaque acteur dans ce processus. A travers les plaidoyers et les sensibilisations, les agences du SNU ont : i) renforcé les acteurs de la société civile pour un suivi citoyen des politiques publiques basées sur les ODD ; ii) renforcé la participation et l'implication du secteur privé dans le financement des ODD au Bénin.

9. **Au niveau local, les médias et radios communautaires** ont constitué un important instrument pour atteindre toutes les couches de la population. C'est pourquoi les actions de l'Equipe pays ont visé la formation des radios communautaires sur les ODD et l'organisation des émissions radios diffusées les enjeux de la mise en œuvre des ODD au Bénin.

10. **Aussi, les ODD ont-elles été traduites en langues nationales et langages braille** pour embarquer les populations vulnérables et handicapées et laissées de côté dans le processus de mise en œuvre des ODD.

11. **S'agissant de la Priorisation et hiérarchisation des cibles des ODD, il convient de noter que** les ODD sont intégrés et indissociables. Cependant le nombre élevé de ces objectifs (17) et des cibles (169) avec près de 232 indicateurs de suivi, suggère la définition d'une politique holistique de mise en œuvre mettant l'accent sur une hiérarchisation des cibles en tenant compte du contexte de développement du pays.

12. Pour ce faire, la démarche de l'Equipe pays s'est appuyée non seulement sur la priorisation des ODD, en tenant compte du caractère indivisible des ODD. Pour ce faire, la stratégie a visé le brisement des silos au niveau des

secteurs en s'appuyant sur l'instrument MAPS¹ avec une intégration verticale et horizontale des ODD dans les politiques de développement.

13. **S'agissant de l'intégration horizontale**, c'est-à-dire la prise en compte des ODD dans les politiques et programme nationaux, les agences ont appuyé le Gouvernement : i) à la prise en compte des ODD dans le plan National de Développement; ii) à la prise en compte des ODD dans les stratégies sectorielles ; iii) à la Budgétisation basée sur les ODD ; iv) l'élaboration du cadre décennal d'Accélération des progrès des ODD.

14. La mise en œuvre efficace des ODD passe par une budgétisation visant les ODD. A cet effet, la mise en œuvre effective de la LOLF (Loi Organique relative à la Loi des Finances) avec l'élaboration des programmes intégrés favorisera le brisement des silos entre les secteurs. Cette approche **intégrée** permettra de rassembler les politiques sectorielles et intersectorielles en tant qu'éléments complémentaires les uns des autres. Ainsi, le Budget Général de l'Etat constitue le principal instrument pour l'intégration des ODD, les allocations budgétaires devant être favorables à la mise en œuvre des ODD.

15. **Par ailleurs, une attention particulière a été accordée à la déclinaison verticale** des politiques au niveau décentralisé à travers l'intégration des ODD dans les Plan de Développement des Communes. Le processus de localisation des ODD a été appuyé par les agences du SNU afin de s'assurer de la mise en œuvre de l'Agenda au niveau local et de toucher les populations à la base et les personnes laissées de côté.

16. **En ce qui concerne le financement des ODD, la mobilisation des ressources constitue un défi important à relever pour assurer** la mise en œuvre efficace des ODD. Face à la diminution et/ou l'imprévisibilité de l'aide au développement, le SNU fournit un appui technique au Gouvernement conformément à l'accord d'Addis-Abeba sur le financement du développement.

17. A cet égard, l'Equipe pays a appuyé le Gouvernement pour une évaluation du Financement du développement (DFA) qui devra déboucher sur la mise en place d'un Cadre national Intégré de Financement de Développement (CNIFD) .

18. Les actions actuelles portent sur : i) le renforcement de la mobilisation des ressources domestiques en lien avec les appuis pour la modernisation de l'administration fiscale ; la lutte contre les flux financiers illicites ; ii) la mobilisation du secteur privé par la mise en place des Partenariat

¹ Mainstreaming, Acceleration Policy support

Public Privé transparent, iii) le renforcement de la mobilisation des ressources de la diaspora

19. **En ce qui concerne le suivi de l'agenda 2030 et les ODD**, les agences du SNU ont mis en place un projet conjoint sur la statistique qui vise à renforcer le système statistique pour un suivi de l'Agenda 2030 et les ODD. Il s'agit d'œuvrer pour la révolution des données par la mobilisation de l'innovation technologique et des ressources financières en faveur des statistiques dans le cadre d'un partenariat entre tous les acteurs

20. **Au total, la mise en œuvre réussie de l'Agenda 2030, passe par une accélération des actions au cours de cette dernière décennie d'actions.** C'est pourquoi, l'Equipe pays soutient le Gouvernement dans la mise en place d'une feuille de route décrivant les actions et mesures à prendre en faveur des ODD au cours de cette décennie. Dans ce cadre, un Cadre Décennal d'Accélération des ODD qui définit pour chaque ODD, le paquet de mesures et réformes à engager pour accélérer la marche vers l'atteinte en prenant en compte les impacts socioéconomiques de la crise sanitaire COVID-19 sur les acquis déjà enregistrés.

21. **Les défis liés à la mise en œuvre des ODD au Bénin sont renforcés avec la survenance de la crise sanitaire du COVID 19 et ses impacts socioéconomiques. Ces défis peuvent être résumés suivant les cinq dimensions du développement Durable (Peuple, Prospérité, Paix Planète, Partenariat)**

22. **En ce qui concerne la dimension «peuple »** le principal défi réside dans la mise en place d'un système de protection sociale holistique prenant en compte non seulement les aspects sanitaires, mais aussi les aspect liés à l'accès aux services sociaux essentiels de base

23. **S'agissant des dimensions prospérité, et planète** le principal défi porte sur la mise en place d'une agriculture résiliente et adaptés au changement climatique .

24. **En ce qui concerne la dimension sur la paix**, le défi à adresser porte sur la mise en place des instruments pour le renforcement de la lutte contre les conflits et la prévention de l'extrémisme violent dans un contexte où les menaces terroristes sont de plus en plus menaçantes

25. **Pour ce qui est de la dimension sur le Partenariat**, la mobilisation plus accrue de ressources tant domestiques que les ressources du secteur privé par le renforcement de la législation pour la mise en place des Partenariat Publics Privé (PPP) transparents est indispensable pour une mise en œuvre effective des ODD au Bénin. Aussi, les luttes engagées contre la corruption et les flux financiers illicites doivent-elles être renforcées.

26. Pour adresser ces défis, l'Equipe pays à travers son cadre de Coopération pour le Développement Durable mutualise ses ressources pour un appui coordonné et cohérent en se basant sur les avantages comparatifs de chacune de ces entités.

27. La confiance accordée par des différents acteurs (Gouvernement, PTF, et même les populations) et le multilatéralisme qui caractérisent les Nations Unies constituent une grande opportunité pour mobiliser les différents acteurs autour des ODD. Par ailleurs, l'engagement de tous les acteurs au développement notamment du Gouvernement en dépit de l'impact négatif du COVID 19, à faire de la décennie 2020 2030, celle de l'accélération des progrès vers l'atteinte des ODD constitue une opportunité pour assurer l'atteinte des ODD au Bénin

DRAFT